



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

Provisoire

9406^e séance

Vendredi 25 août 2023, à 15 heures
New York

Présidente : M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. França Danese
Chine	M. Geng Shuang
Émirats arabes unis	M ^{me} Alhefeiti
Équateur	M. Pérez Loose
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Jaraud-Darnault
Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
Ghana	M ^{me} Kesse Antwi
Japon	M. Ishikane
Malte	M. Camilleri
Mozambique	M. Fernandes
Suisse	M. Hauri
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Khiari.

M. Khiari (*parle en anglais*) : Le 24 août, à 3 h 50, heure locale, la République populaire démocratique de Corée a procédé à ce qu'elle a décrit comme son « deuxième lancement d'un satellite de reconnaissance militaire » depuis le site de lancement de satellites de Sohae. Ce lancement fait suite à une précédente tentative, effectuée le 31 mai. Selon la République populaire démocratique de Corée, le lancement a échoué « en raison d'une erreur survenue dans le système de mise à feu d'urgence au cours de la troisième phase de vol ». Les médias officiels ont indiqué qu'un troisième satellite de reconnaissance serait lancé en octobre.

Si la République populaire démocratique de Corée a envoyé une notification préalable au lancement aux garde-côtes japonais, elle n'a pas adressé de notifications relatives à la sécurité aérienne ou maritime à l'Organisation maritime internationale, à l'Organisation de l'aviation civile internationale ou à l'Union internationale des télécommunications. Les lancements non annoncés de la République populaire démocratique de Corée représentent un risque grave pour l'aviation civile et le trafic maritime internationaux.

Le 24 août, le Secrétaire général a fermement condamné ce lancement d'un nouveau satellite utilisant la technologie des missiles balistiques. Tout lancement effectué par la République populaire démocratique de

Corée à l'aide de la technologie des missiles balistiques est contraire aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le Secrétaire général a demandé une nouvelle fois à la République populaire démocratique de Corée de cesser de tels actes et de reprendre rapidement le dialogue sans conditions préalables afin d'atteindre l'objectif d'une paix durable et d'une dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne.

Il convient de rappeler que la mise au point d'un satellite de reconnaissance militaire s'inscrit dans le cadre du plan militaire quinquennal de la République populaire démocratique de Corée, présenté en janvier 2021. Conformément à ce plan, la République populaire démocratique de Corée a considérablement augmenté le nombre de ses tirs de missile en 2022 et 2023, avec plus de 90 tirs recourant à la technologie balistique, en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Comme nous l'avons précédemment indiqué dans nos exposés, des mesures concrètes doivent être prises pour réduire les tensions, inverser cette dynamique dangereuse et ouvrir la voie à la recherche de solutions diplomatiques. J'insiste sur l'importance de rétablir les canaux de communication, en particulier entre les entités militaires. Il faut faire preuve d'un maximum de retenue pour éviter une escalade non intentionnelle. La diplomatie et le dialogue, plutôt que l'isolement, sont les seuls moyens d'avancer. À cet égard, le Secrétaire général félicite le Japon, la République de Corée et les États-Unis de leur volonté constante et de leurs propositions répétées d'engager le dialogue avec la République populaire démocratique de Corée sur n'importe quelle question, sans conditions préalables.

En attendant la dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne, il est impératif que la République populaire démocratique de Corée maintienne le plus haut niveau de sécurité dans ses installations nucléaires, afin d'éviter des accidents nucléaires qui seraient désastreux pour la région et le monde.

Dans sa résolution 2397 (2017), le Conseil de sécurité a réaffirmé ses décisions selon lesquelles la République populaire démocratique de Corée doit suspendre immédiatement toutes les activités liées à son programme de missiles balistiques, abandonner toutes les armes nucléaires et tous les programmes nucléaires existants de façon complète, vérifiable et irréversible et cesser immédiatement toute activité connexe.

Depuis notre dernière séance d'information consacrée à la question, le 13 juillet (voir S/PV.9376), la

République populaire démocratique de Corée a ouvertement présenté ses vecteurs nucléaires au cours d'une exposition d'armement et d'un défilé militaire. De telles démonstrations sapent le régime mondial de désarmement et de non-prolifération nucléaires et le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui le sous-tend.

Je voudrais souligner une fois de plus nos préoccupations concernant la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée, aggravée par les risques climatiques et les fermetures actuelles de frontières. L'ONU est prête à aider la République populaire démocratique de Corée à répondre aux besoins essentiels de sa population vulnérable.

Nous avons suivi de près les informations faisant état d'un assouplissement des restrictions aux frontières par la République populaire démocratique de Corée. Compte tenu des progrès réalisés en matière de vaccins et de traitements, ainsi que de la déclaration faite par le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, le 5 mai, selon laquelle la maladie à coronavirus (COVID-19) ne constitue plus une urgence de santé publique de portée internationale, nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à autoriser le retour et les rotations sans entrave de la communauté internationale, y compris le Coordonnateur résident et d'autres membres du personnel international des Nations Unies. Un retour collectif pourrait influencer positivement sur le soutien apporté par la communauté internationale au peuple de la République populaire démocratique de Corée et renforcer les canaux de communication.

Je voudrais conclure en soulignant que l'unité du Conseil de sécurité est indispensable.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Khiari de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis d'Amérique.

Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé riche en information.

La République populaire démocratique de Corée a une fois de plus défié le Conseil. Elle a défié le Conseil en poursuivant son programme illégal de missiles balistiques. Le 23 août, la République populaire démocratique de Corée a une nouvelle fois tenté de lancer un satellite au moyen d'un lanceur spatial. Bien que ce lancement ait échoué et que nous ayons été prévenus à l'avance, il s'agit d'une nouvelle violation des résolutions du Conseil

de sécurité ; une violation que les États-Unis condamnent avec la plus grande fermeté.

Le Conseil de sécurité a exigé à plusieurs reprises que la République populaire démocratique de Corée ne procède plus à des lancements utilisant la technologie balistique. Ces lancements compromettent directement le régime de non-prolifération. Ils nous éloignent de notre objectif collectif de désarmement et constituent une menace pour les voisins de la République populaire démocratique de Corée et le monde entier. La République populaire démocratique de Corée prétend, comme elle l'a toujours fait, que la poursuite de son programme d'armes nucléaires est un acte de légitime défense. Mais nous savons tous ce qu'il en est. La République populaire démocratique de Corée fait passer sa paranoïa et ses intérêts égoïstes avant les besoins urgents du peuple nord-coréen.

La machine de guerre de la République populaire démocratique de Corée est alimentée par la répression et la cruauté, comme le Conseil l'a entendu de la bouche d'experts de l'ONU la semaine dernière (voir S/PV.9398). C'est une honte, et une grave menace à la paix dans le monde. Le dernier lancement effectué par la République populaire démocratique de Corée a provoqué une alerte d'évacuation à Okinawa, au Japon, fait monter les tensions en Asie du Nord-Est, déstabilisé la situation en matière de sécurité dans la région et augmenté le risque de déclenchement d'une escalade militaire. À chaque essai, la République populaire démocratique de Corée perfectionne ses capacités d'armement, et Pyongyang a déjà annoncé son intention de lancer un autre satellite en octobre. J'invite chaque membre du Conseil à condamner ce lancement et à dissuader la République populaire démocratique de Corée de procéder à un autre essai.

La grande majorité des membres du Conseil ont affirmé leur opposition aux actions illégales de la République populaire démocratique de Corée et ont appelé le Conseil à s'unir pour y faire face. Nous remercions ces membres. Nous les remercions de leur partenariat continu et de leur attachement à la non-prolifération. Mais les membres du Conseil doivent aujourd'hui écouter attentivement les représentants des pays qui condamnent et s'opposent à la poursuite de l'armement nucléaire par la République populaire démocratique de Corée, et accorder la même attention à ceux qui ne le font pas. Nous devons être attentifs aux pays qui tentent de protéger Kim Jong-un des critiques en pointant du doigt ceux d'entre nous qui dénoncent le comportement imprudent du régime et prennent des mesures pour se défendre. Cette question devrait nous unir.

Nous avons tous réaffirmé à maintes reprises notre engagement en faveur du régime mondial de non-prolifération. Mais depuis le début de l'année 2022, le Conseil n'a pas pu s'acquitter de ses engagements en raison des obstructions de la Chine et de la Russie. Il s'agit là d'un phénomène relativement nouveau et de plus en plus inquiétant, il faut bien le dire. Un examen des séances du Conseil d'il y a quelques années, en 2017, montre que tous les membres du Conseil ont condamné les actions illégales de la République populaire démocratique de Corée ou s'y sont opposés. Nous étions solidaires, et nous étions unis.

Soyons clairs : la position des États-Unis et de leurs alliés n'a pas changé. Nous nous sommes toujours engagés à nous défendre contre la quête incessante d'armes nucléaires par la République populaire démocratique de Corée, et nos exercices militaires défensifs conjoints ne sont pas nouveaux. Alors, qu'est-ce qui a changé ? Pourquoi certains membres du Conseil trouvent-ils aujourd'hui des excuses à la République populaire démocratique de Corée pour la poursuite de son programme d'armes nucléaires ?

Le mois dernier, de hauts responsables russes et chinois se sont tenus aux côtés de Kim Jong-un pour célébrer – je dis bien célébrer – les progrès du régime en matière de missiles balistiques. La menace nucléaire posée par la République populaire démocratique de Corée ne cesse de croître, et la Russie et la Chine n'assument pas la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales qui leur incombe. En revanche, elles célèbrent des violations des résolutions du Conseil de sécurité et continuent d'empêcher le Conseil d'agir. Alors que la République populaire démocratique de Corée refuse l'entrée aux travailleurs humanitaires expatriés qui pourraient aider à soulager les souffrances du peuple nord-coréen, le régime invite des dirigeants étrangers à Pyongyang pour faire étalage de ses activités illégales de développement d'armes.

Je tiens à réaffirmer que les États-Unis restent attachés à la diplomatie, en public comme en privé. Aux plus hauts niveaux, nous avons à maintes reprises exhorté la République populaire démocratique de Corée à entamer un dialogue. C'est ce que je propose à l'Ambassadeur aujourd'hui. Nous sommes prêts à jouer le jeu de la diplomatie. Nous avons clairement indiqué que nous ne posons aucune condition préalable au dialogue et que nous étions disposés à discuter de tout sujet de préoccupation pour son gouvernement. Mais la République populaire démocratique de Corée n'a toujours pas répondu à nos propositions.

Nous devons revenir à une époque où nous nous exprimions d'une seule voix pour freiner la prolifération nucléaire. Nous devons dénoncer sans équivoque le comportement illégal de la République populaire démocratique de Corée. Nous devons engager la République populaire démocratique de Corée à mettre en œuvre pleinement et fidèlement toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous devons nous attaquer, à l'échelle mondiale, aux activités lucratives de la République populaire démocratique de Corée, qui lui permettent de financer son programme d'armement illégal.

La division ne fait qu'encourager la République populaire démocratique de Corée. Nous devons donc travailler ensemble une fois de plus pour faire face à cette menace pressante qui pèse sur la paix et la sécurité internationales.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

L'Albanie condamne fermement le lancement par le régime de la République populaire démocratique de Corée d'un véhicule spatial emportant le premier satellite de reconnaissance militaire du pays. Il s'agit de la deuxième fois en deux mois que Pyongyang échoue à mettre un satellite espion en orbite. Nous condamnons par ailleurs l'annonce faite par le régime qu'il y aura une troisième tentative de ce genre en octobre.

Bien que ces manœuvres aient été jusqu'ici infructueuses, l'aspect le plus notable et le plus inquiétant dans tout cela tient au fait que le régime ne respecte pas ses obligations au regard du droit international. Pareilles actions et déclarations contreviennent aux résolutions du Conseil de sécurité qui interdisent à la Corée du Nord de mettre à l'essai toute technologie pouvant être utilisée pour fabriquer des missiles balistiques. Le régime fait ouvertement fi de ces résolutions. Nous déplorons que le régime se soit emmuré dans une posture de défi à l'égard de la communauté internationale et poursuive le renforcement et la modernisation des capacités militaires de la République populaire démocratique de Corée, affichant ainsi une attitude inacceptable qui exacerbe la situation de sécurité déjà précaire qui règne dans toute la péninsule coréenne. Nous nous associons à l'appel lancé par le Secrétaire général à la République populaire démocratique de Corée

pour qu'elle cesse de tels actes et reprenne rapidement le dialogue sans conditions préalables.

La séance d'aujourd'hui offre une fois de plus au Conseil de sécurité une occasion importante, à un moment critique, de se rassembler et de faire montrer d'unité en envoyant fort et clair le message que cela suffit. Les résolutions du Conseil de sécurité ne sont pas des notes de cadrage, pas plus que des documents officiels ou des listes d'éléments de langage. Il s'agit de documents juridiques contraignants, auxquels le régime a l'obligation internationale de se conformer. Par conséquent, les tentatives de faire preuve de compréhension face aux provocations et à la surenchère du régime ou les efforts déployés pour le protéger sur sa lancée dangereuse ont pour effet direct et incontestable d'enhardir le régime et de l'encourager à maintenir le cap. Cela revient à octroyer à Pyongyang le droit d'enfreindre les résolutions du Conseil de sécurité, de se soustraire à un régime de sanctions générales et de continuer à faire peser une menace sur la paix et la sécurité, sans conséquences.

Nous devons regarder la vérité en face : cette approche conciliante a échoué dans la pratique. Elle n'a pas contribué à ce que le régime fasse le moindre pas dans le sens du respect de ses obligations, et elle n'a pas abouti à la moindre désescalade. En somme, elle n'a pas permis de donner un quelconque sentiment de sécurité à la population de la péninsule coréenne. Tout au contraire, cette approche a convaincu le régime qu'il pouvait commettre des crimes sans être inquiété. C'est inacceptable car c'est mal et dangereux. Les va-t-en-guerre de Corée du Nord doivent savoir que les actes ont des conséquences.

Nous déplorons que la voix de la majorité des membres du Conseil de sécurité, qui demandent que le Conseil réagisse aux actions illégales, non provoquées et irresponsables de la République populaire démocratique de Corée, n'ait pas été prise en considération jusqu'à présent. En ne faisant pas preuve d'unité sur cette question, le Conseil manque à son mandat et ne s'acquitte pas de sa responsabilité principale. Nous maintenons donc notre position qui veut que le fait de ne pas hausser le ton face au régime nord-coréen lorsqu'il persiste dans son attitude dangereuse de défiance et de surenchère ne contribue pas à la paix et à la sécurité. À cet égard, nous nous interrogeons sur l'incidence réelle et l'utilité de la visite du Ministre russe de la défense à Pyongyang, sur fond de soupçons de commerce illégal des armes avec un pays qui menace ses voisins.

C'est pourquoi, plus que jamais, nous estimons que la situation exige du Conseil de sécurité qu'il oppose des

outils diplomatiques et une réponse unie et vigoureuse. Nous n'avons pas à attendre que le pire se produise pour réagir. Il s'agit d'une excellente occasion de nous intéresser de près aux efforts de prévention. Ces efforts doivent être pleinement exploités.

Tous les voisins de la Corée du Nord, dont le Japon et la République de Corée, doivent être assurés que le Conseil prend au sérieux la menace que représente le régime de la République populaire démocratique de Corée et est attaché et déterminé à réagir promptement et comme il convient. Pas plus tard qu'il y a quelques jours, dans cette salle, nous avons examiné la terrible situation humanitaire et en matière de droits humains qui a cours en République populaire démocratique de Corée, qui va s'aggravant et qui trouve son origine du choix déplorable du régime qui consiste à priver sa population de la nourriture dont elle a besoin afin de se doter d'armes dont celle-ci n'a pas besoin (voir S/PV.9398).

Pour conclure, je réaffirme notre intention de continuer à encourager et soutenir les efforts sincères visant à contrer la menace constituée par la République populaire démocratique de Corée par une diplomatie préventive collective et à faire en sorte que le régime mette fin totalement, en toute transparence et de manière exhaustive et irréversible à ses programmes d'armes de destruction massive, de missiles balistiques et d'armes nucléaires. Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à donner à la diplomatie plus qu'une chance. Il est grand temps que le Conseil de sécurité se regroupe, s'exprime d'une seule voix et se montre uni pour opposer dès que possible une réponse claire à ce problème.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, de son exposé. Je salue la présence des Représentants permanents de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée à la séance de ce jour.

L'Équateur condamne fermement la nouvelle tentative infructueuse de la République populaire démocratique de Corée, le 23 août 2023, de lancer un satellite. Ma délégation compatit au sort de la population japonaise pour les risques encourus avec ce lancement.

Cet acte est un exemple de plus des violations flagrantes par la République populaire démocratique de Corée des résolutions du Conseil de sécurité interdisant tout lancement ayant recours à la technologie des missiles balistiques. Le 2 juin 2023, dans cette salle même, la majorité des membres du Conseil de sécurité ont condamné la

première tentative de la République populaire démocratique de Corée de lancer un satellite de reconnaissance militaire (voir S/PV.9336). À peine trois mois plus tard, nous sommes confrontés à cette même situation, qui met une fois encore au défi le Conseil de sécurité.

Le 21 juin 2023, les Ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective ont publié une déclaration dans laquelle ils ont, entre autres, déclaré que :

« la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et la préservation de celui-ci à des fins pacifiques doivent devenir une norme contraignante de la politique des États et une obligation internationale universellement reconnue »,

et se sont engagés à

« prendre toutes les mesures possible pour éviter que l'espace ne devienne le théâtre d'affrontements militaires et pour assurer la sécurité des activités spatiales ».

C'est pourquoi nous attendons des États qu'ils condamnent ce lancement, qui constitue une violation indéniable du droit international, des résolutions du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 2087 (2013) et 2270 (2016), et des résolutions de l'Assemblée générale. L'Équateur rappelle également qu'il importe de respecter les principes fondamentaux de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, énoncés dans le Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes.

Ma délégation exige que la République populaire démocratique de Corée se conforme pleinement à ses obligations en vertu des résolutions du Conseil de sécurité, s'abstienne de nouvelles tentatives de lancer des satellites au moyen de la technologie balistique, et reprenne la coopération afin d'atteindre l'objectif d'une paix durable et d'une dénucléarisation complète et vérifiable dans la région.

Pour terminer, j'appelle de nouveau le Conseil de sécurité à rechercher l'unité pour établir un dialogue de bonne foi qui permette de trouver une solution diplomatique et politique pour la péninsule coréenne.

M^{me} Jaraud-Darnault (France) : Je remercie Mr Khiari pour son exposé.

Le 24 août dernier, la Corée du Nord s'est livrée, une nouvelle fois, à une tentative de lancement de satellite

militaire. Cette tentative, comme celle du 31 mai dernier, est une violation flagrante du droit international. La France condamne fermement cette action provocatrice et déstabilisatrice, qui viole de façon délibérée les résolutions du Conseil de sécurité et le droit international et représente une triple menace : pour la paix et la sécurité internationales ; pour l'intégrité du régime international de non-prolifération et pour l'autorité du Conseil.

Depuis 2009, le Conseil a demandé à de nombreuses reprises à la Corée du Nord de ne pas mener des activités balistiques conçues pour être capables d'emporter des armes nucléaires et toute autre arme de destruction massive.

Du fait de la grande proximité des technologies employées lors des lancements spatiaux et des tirs balistiques, ce lancement témoigne des progrès déjà préoccupants réalisés par la Corée du Nord dans son programme de missiles balistiques. Il démontre la volonté de poursuivre l'escalade de ces derniers mois, qui ont vu une accélération sans précédent des lancements et une multiplication des déclarations irresponsables de la part de Pyongyang.

Le Conseil ne peut rester inactif et doit répondre de manière unie à cette nouvelle violation de ses résolutions. Nous n'accepterons pas que la Corée du Nord devienne un État nucléaire. La France n'acceptera pas la banalisation d'une telle menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales.

À ce titre, il est indispensable que tous les membres du Conseil veillent à ce qu'aucun soutien ne soit fourni à la Corée du Nord en vue de la poursuite du développement de ses programmes nucléaire et balistique. Nous devons collectivement continuer d'appeler à la désescalade et à la reprise du dialogue sans conditions en vue d'un abandon, par la Corée du Nord, de ses programmes nucléaire et balistique de manière complète, vérifiable et irréversible, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité.

La France exhorte donc la Corée du Nord à se conformer sans délai à ses obligations internationales et à revenir à la table des négociations en donnant suite aux offres de dialogue qui lui ont été présentées à plusieurs reprises.

Face aux provocations de la Corée du Nord, qui menacent la paix et la sécurité régionales et internationales, le Conseil doit être exemplaire et uni pour assurer la mise en œuvre de ses résolutions et pour lutter en particulier contre le contournement des sanctions.

M. França Danese (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé.

Le Brésil s'associe à la communauté internationale pour condamner l'utilisation de la technologie des missiles balistiques lors du lancement d'un lanceur de satellites par la République populaire démocratique de Corée le 24 août.

Tout en reconnaissant pleinement le droit de tous les pays de mettre en œuvre des programmes spatiaux pacifiques, le Brésil souligne également que la République populaire démocratique de Corée doit impérativement respecter strictement toutes les obligations qui lui incombent en vertu du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité. Comme nous l'avons souligné en juin (voir S/PV.9336), la roquette Chollima-1 est équipée de moteurs similaires à ceux du missile balistique intercontinental à carburant liquide Hwasong-15. Cela constitue une violation flagrante de la résolution 2094 (2013), qui interdit à la République populaire démocratique de Corée de procéder à « tout nouveau tir recourant à la technologie des missiles balistiques » (résolution 2094 (2013), paragraphe 2).

Le Brésil continuera de s'employer à promouvoir un dialogue véritable susceptible de contribuer à l'apaisement des tensions et à la réduction des risques d'escalade. Dans le même temps, je répète que la République populaire démocratique de Corée doit se conformer à toutes ses obligations internationales, comme n'importe quel État, en respectant le droit international en général et la Charte des Nations Unies en particulier.

Nous exhortons toutes les parties à faire preuve de retenue lorsqu'elles réagissent à un lancement dans l'espace et nous soulignons qu'un dialogue véritable, et non l'isolement, reste le meilleur moyen de parvenir à une péninsule coréenne pacifique, stable et exempte d'armes nucléaires.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé instructif.

Malte est profondément préoccupée par la récente tentative de lancement d'un satellite par la République populaire démocratique de Corée et la condamne fermement. Ce lancement constitue une nouvelle violation flagrante de la résolution 2397 (2017), qui interdit à la République populaire démocratique de Corée de procéder à des tirs recourant à la technologie des missiles balistiques.

Nous sommes profondément préoccupés par le fait que la République populaire démocratique de Corée a l'intention de procéder à un nouveau lancement en octobre, ce qui constituerait un nouvel acte de défi et de déstabilisation.

Même si ce lancement a échoué, de tels essais peuvent aider la République populaire démocratique de Corée à améliorer sa technologie et à faire progresser son programme. Malte s'est associée à d'autres pays pour demander la tenue de cette séance, car elle reconnaît que ces actes attisent les tensions et risquent de déstabiliser davantage la région. Ils représentent une grave menace pour la paix et la sécurité internationales et affaiblissent le régime mondial de non-prolifération.

Nous rappelons que le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 2397 (2017). À l'époque (voir S/PV.8151), il avait également décidé qu'il agirait et imposerait des restrictions supplémentaires à la République populaire démocratique de Corée en cas de nouvelle violation.

Nous restons fermement convaincus que le Conseil ne peut garder le silence face à ces provocations. Cette incapacité persistante d'agir ne ferait que nuire à la crédibilité du Conseil en tant que garant de la paix et de la sécurité internationales.

Nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée de cesser tous ses actes de provocation, de participer à un dialogue constructif et de respecter les obligations que lui imposent les résolutions du Conseil de sécurité. Elle doit abandonner complètement et de façon vérifiable et irréversible son programme de missiles balistiques et adhérer de nouveau au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Malte reste également profondément préoccupée par la situation humanitaire désastreuse dans le pays, les restrictions à l'accès humanitaire et les graves violations des droits humains perpétrées par le régime, comme cela a été souligné lors de la discussion de la semaine dernière (voir S/PV.9398). Les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée continuent de faire fi des besoins humanitaires pressants. Au lieu de cela, ils choisissent d'allouer les ressources du pays à leurs programmes coûteux de missiles balistiques et d'armement illégal. Malte demande à la République populaire démocratique de Corée de rétablir l'accès de l'ONU et des autres acteurs humanitaires afin que sa population puisse recevoir l'aide dont elle a besoin.

Pour terminer, nous réaffirmons que notre objectif commun est la paix et la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Pour y parvenir, nous avons besoin d'un Conseil fort et uni. Les divisions et l'inaction ne feront que reporter indéfiniment la réalisation de nos objectifs.

À cette fin, Malte reste favorable à la publication d'un document du Conseil pour exprimer la détermination de celui-ci à garantir la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé. Je salue la participation des représentants de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée à la présente séance.

Le 24 août, la République populaire démocratique de Corée a procédé à un nouveau lancement raté d'un satellite de reconnaissance militaire. Il a déclenché le système d'alerte local du Japon à Okinawa. Il s'agit là d'une nouvelle violation grave des résolutions du Conseil de sécurité et d'une tentative éhontée d'étendre le programme militaire de la République populaire démocratique de Corée. La République populaire démocratique de Corée a clairement indiqué qu'elle s'y essaierait de nouveau.

Les allégations selon lesquelles ces lancements sont dus à de prétendues provocations, ou plutôt à des exercices militaires légitimes et déclarés de manière transparente, sont sans fondement. La République populaire démocratique de Corée ne réagit pas : cela fait partie d'un plan établi de longue date, clairement défini, qui a nécessité d'importants investissements scientifiques et technologiques.

Kim Jong Un l'a dit lui-même en janvier : la National Aerospace Development Administration (Administration nationale du développement aérospatial) lancera le premier satellite militaire le plus tôt possible en poursuivant la préparation complète d'un satellite de reconnaissance et de son lanceur, une tâche importante pour renforcer la puissance politique, idéologique, militaire et technique de son armée.

Le Conseil doit agir. Nous avons tous signé et ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et nous l'appuyons. Nous nous sommes tous engagés à mettre en œuvre intégralement les résolutions du Conseil de sécurité. Nous avons la responsabilité d'honorer ces obligations.

Nos paroles et nos actes ont de l'importance. Ils constituent le message que nous envoyons au monde quant à notre détermination à empêcher la prolifération nucléaire à l'échelle mondiale. Nous avons pris note de la présence de membres permanents, dont le Ministre russe de la défense, à une exposition d'armes de la République populaire démocratique de Corée, au cours de laquelle des missiles balistiques intercontinentaux ont été présentés. Ce type d'interactions démontrent un appui en faveur des programmes d'armement qui font l'objet de sanctions imposées par l'ONU. Le Royaume-Uni exhorte la République populaire démocratique de Corée à cesser ces lancements, à s'engager de nouveau sur la voie du dialogue et à prendre des mesures crédibles en faveur de la dénucléarisation et de la paix sur la péninsule coréenne. Nous espérons que sa participation à la présente séance constitue un pas en avant à cet égard.

Le peuple nord-coréen est la principale victime du programme militaire de la République populaire démocratique de Corée. Les ressources qui devraient servir à répondre à ses besoins économiques fondamentaux sont détournées. La République populaire démocratique de Corée doit ouvrir ses frontières et collaborer avec l'ONU.

Tous les États Membres de l'ONU ont l'obligation de mettre pleinement en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité, y compris les sanctions imposées à la République populaire démocratique de Corée. J'invite tous les membres du Conseil à condamner de nouveau les programmes nucléaires et de missiles balistiques illégaux de la République populaire démocratique de Corée, conformément à leurs responsabilités en tant qu'États Membres de l'ONU et signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général, M. Khaled Khiari, de son exposé.

Il est regrettable que nous soyons à nouveau réunis pour débattre de la même question que celle que nous avons examinée en juin et en juillet, à savoir le dernier tir de missile balistique intercontinental (voir S/PV.9336 et S/PV.9376). Les actions successives de la Corée du Nord, y compris le tir recourant à la technologie des missiles balistiques effectué cette semaine, qui a survolé directement l'archipel japonais, représentent une menace grave pour la paix et la sécurité du Japon, de la région et de l'ensemble de la communauté internationale. Ces actes d'agression constituent des violations flagrantes des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et compromettent gravement le régime international de non-prolifération

nucléaire. Le Japon se joint au Secrétaire général pour condamner fermement le dernier lancement effectué par la Corée du Nord.

Il ne s'agit pas du droit d'utiliser l'espace extra-atmosphérique. Il ne s'agit pas de l'exercice du droit de légitime défense. Il s'agit de violations des résolutions du Conseil de sécurité. Il s'agit de la non-prolifération des armes de destruction massive.

Face aux programmes nucléaires et de missiles balistiques illégaux de la Corée du Nord, le Conseil a adopté de nombreuses résolutions interdisant tout lancement recourant à la technologie des missiles balistique. C'est pourquoi le Secrétaire général et la majorité des membres du Conseil ont condamné le lancement du satellite lors de notre séance de juin, qu'il ait transporté un satellite ou non et qu'il ait échoué ou non. Néanmoins, la Corée du Nord a continué de faire fi de ses obligations internationales et de les nier, et a choisi de poursuivre ses ambitions militaires conformément à son plan quinquennal. Elle a même annoncé sans vergogne son intention de procéder à un nouveau lancement en octobre.

La Corée du Nord fait preuve d'un manque de respect à l'égard du Conseil et de la Charte des Nations Unies. Je voudrais rappeler une fois de plus à mes collègues que nous ne pouvons pas nous acquitter de notre devoir solennel en tant que membres responsables du Conseil si nous nous contentons de débattre de la question, assis dans nos sièges dans cette salle. Nous devons prendre des mesures concrètes face aux violations des résolutions du Conseil. En outre, il est de notre responsabilité de ne jamais célébrer un défilé militaire comprenant des missiles balistiques intercontinentaux, ce qui constitue une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité. J'invite tous les membres du Conseil à prendre conscience de leurs responsabilités et à rétablir l'unité qui s'est manifestée en 2017.

La semaine dernière, lorsque nous nous sommes réunis dans cette salle pour débattre de la situation des droits humains en Corée du Nord, nous avons tous entendu le témoignage choquant d'un transfuge nord-coréen :

« Le Gouvernement transforme notre sang et notre sueur en une vie de luxe pour les dirigeants et en missiles qu'il tire dans le ciel, pulvérisant notre dur labeur. Nous avons l'habitude de penser que l'argent dépensé pour un seul missile pourrait nous nourrir pendant trois mois, mais le Gouvernement n'en a cure. » (S/PV.9398, p. 5)

Je voudrais reposer la question : si l'argent dépensé pour le lancement de nombreux satellites et missiles vers les pays voisins avait été utilisé pour le bien de la population nord-coréenne, combien de personnes auraient pu être nourries ? Combien de vies auraient pu être sauvées ? Il est grand temps que la Corée du Nord cesse de mettre au point des armes de destruction massive illégales et de diffuser de la propagande pour justifier ses actions, et qu'elle donne plutôt la priorité à l'amélioration du bien-être de la population nord-coréenne.

Le Japon exhorte la Corée du Nord à ne pas procéder à de nouveaux tirs et l'invite une nouvelle fois à respecter immédiatement et pleinement toutes les résolutions pertinentes et à engager de nouveau un dialogue de fond avec les pays concernés en vue d'une dénucléarisation complète. La voie du dialogue reste ouverte.

M^{me} Koumby Missambo (Gabon) : Je remercie le Sous-Secrétaire général, M. Khaled Khiari, pour son exposé. Je salue la participation à cette séance des Représentants permanents de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée.

Nous nous réunissons à nouveau cet après-midi suite à la tentative de lancement d'un engin spatial par la République populaire démocratique de Corée. Mon pays condamne cet acte qui fait monter le niveau de la tension et de la peur au point que certains pays voisins ont dû mettre en alerte leurs systèmes de défense anti-missiles.

Le Conseil doit, plus que jamais, se mobiliser devant l'ampleur de la menace qui pèse sur la péninsule coréenne et ouvrir une voie pour sortir de ce cercle vicieux. Le statut quo n'est pas une option viable parce qu'il accroît le risque d'une catastrophe aux conséquences potentielles irréparables. L'ensemble des parties doit reprendre les négociations afin de trouver une issue à même de garantir la sécurité de tous et la coexistence pacifique dans cette région.

En tant qu'État partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, le Gabon est contre tout recours ou menace de recours à cette catégorie d'armes. Et au regard du contexte sécuritaire international actuel, nous sommes très inquiets de la banalisation du risque nucléaire. Cette génération est de façon évidente en train d'opérer un recul par rapport au chemin parcouru et aux acquis engrangés de haute lutte en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaire. Cette tendance totalement à rebours de l'histoire n'est pas acceptable.

Nous appelons les parties à la désescalade, à s'abstenir d'initiatives unilatérales et à privilégier le dialogue

pour résoudre durablement la situation. Les tensions dans la péninsule coréenne doivent baisser et la confiance doit être restaurée pour une reprise des pourparlers. Nous exhortons l'ensemble des parties à éviter toute action ou rhétorique belliqueuse de nature à alimenter les antagonismes.

Je voudrais enfin appeler les pays qui ont une influence sur les protagonistes à inciter à la reprise des négociations. J'exhorte également l'Agence internationale de l'énergie atomique à maintenir ouverts les canaux diplomatiques avec la République populaire démocratique de Corée et à tout mettre en œuvre pour rétablir et garantir la confiance nécessaire entre les parties pour des négociations apaisées.

M. Hauri (Suisse) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général Khiari pour son exposé et saluons la participation des représentants de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée à nos délibérations.

La Suisse a observé avec la plus grande inquiétude le deuxième essai par la République populaire démocratique de Corée de lancer un satellite d'observation militaire, en recourant à la technologie des missiles balistiques. Nous saluons donc la tenue de cette séance. Le Conseil ne doit pas rester passif face à ces essais qui, conjointement avec le programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée, constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales.

Je voudrais souligner trois points.

Premièrement, la Suisse condamne tout tir recourant à la technologie des missiles balistiques car il constitue une violation des résolutions du Conseil. Comme évoqué lors de notre séance début juin (voir S/PV.9336), les questions de la charge de la fusée ou de l'annonce préalable ne sont pas déterminantes dans cette situation. Ce tir constitue donc une violation du droit international. Face à cela, il est de notre devoir, en tant que membres du Conseil, de le condamner et d'y répondre. Nous réitérons notre appel à la République populaire démocratique de Corée à renoncer à toute future tentative de lancement de missiles balistiques.

Deuxièmement, si les obligations qui découlent des résolutions valent en premier lieu pour la République populaire démocratique de Corée, elles s'appliquent également à tous les États, qui sont tenus de mettre en œuvre de manière effective les sanctions du Conseil de sécurité. En plus, en tant que membres du Conseil et en tant qu'États parties au Traité sur la non-prolifération des

armes nucléaires, nous sommes tous tenus de lutter contre la prolifération des armes nucléaires. La tentative de légitimer publiquement le développement du programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée exige notre vigilance continue, et nous devons nous engager en faveur du désarmement et du maintien du tabou nucléaire.

Troisièmement, nous ne devons pas oublier le sort de la population de la République populaire démocratique de Corée. Les violations graves et systématiques des droits humains et l'impunité des auteurs doivent cesser. Nous saluons les premiers signes d'assouplissement des lourdes restrictions mises en place par la République populaire démocratique de Corée en lien avec la pandémie. Ces restrictions constituent un obstacle majeur à l'aide humanitaire, ainsi qu'au respect et à l'exercice des droits humains. Nous soulignons que l'ouverture des frontières de la République populaire démocratique de Corée doit aller de pair avec un accès rapide, sûr et sans entrave à l'aide humanitaire. Pour y parvenir, l'entrée en République populaire démocratique de Corée du personnel international est de la plus haute importance.

Le Conseil joue un rôle indispensable pour encourager le dialogue, la désescalade et la prospection de solutions diplomatiques. Il s'agit d'instruments essentiels permettant de faciliter la mise en œuvre d'une solution pacifique, globale et durable à la situation de la péninsule coréenne. Nous avons un objectif commun et une responsabilité partagée dans ce sens. La Suisse maintiendra son engagement pour avancer dans cette direction.

M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général, M. Khaled Khiari, de son exposé très utile.

Les Émirats arabes unis s'associent au Secrétaire général pour condamner fermement la nouvelle tentative de lancement d'un satellite de reconnaissance militaire par la République populaire démocratique de Corée cette semaine, après sa dernière tentative en mai. Ces événements constituent une source de vives inquiétudes et représentent une escalade dangereuse dans la péninsule coréenne.

Nous exprimons également nos préoccupations quant à l'annonce faite par les médias officiels nord-coréens selon laquelle le pays entend procéder à un nouveau lancement, après la défaillance du missile balistique qui transportait le satellite. À cet égard, nous rappelons que le Conseil de sécurité a interdit à la République populaire démocratique de Corée de procéder à des

tirs recourant à la technologie des missiles balistiques. C'est pourquoi nous exhortons vivement la République populaire démocratique de Corée à mettre fin à ses activités illégales, dangereuses et provocatrices.

Dans le cadre de la présente séance, les Émirats arabes unis souhaitent insister sur les trois points suivants.

Premièrement, la République populaire démocratique de Corée doit cesser de terroriser et d'effrayer les civils par ses tirs répétés. Nous soulignons que la notification préalable au lancement émise par les autorités nord-coréennes compétentes ne confère aucune légitimité à ces opérations. Il est regrettable que la population civile de la région d'Okinawa, au Japon, ait dû faire face à des alarmes à 4 heures du matin, en raison des agissements dangereux et illégaux de la République populaire démocratique de Corée. Nous réaffirmons notre solidarité avec les gouvernements et les peuples des pays voisins, ainsi qu'avec l'ensemble de la région.

Deuxièmement, le Conseil doit envoyer un message uni à la République populaire démocratique de Corée, en lui signifiant qu'elle doit se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité et cesser de procéder à de tels essais. Nous appelons une fois de plus la République populaire démocratique de Corée à renouer avec la diplomatie et le dialogue. La seule façon pour la République populaire démocratique de Corée et la communauté internationale d'instaurer la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne est de s'engager sur la voie d'une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible, notamment en respectant de nouveau le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Troisièmement, il faut continuer de prêter attention aux conditions humanitaires désastreuses et alarmantes dans lesquelles vit la population de la République populaire démocratique de Corée. Bien que le mécanisme de dérogation mis en place par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) permette d'acheminer de l'aide à la République populaire démocratique de Corée, la gravité de la situation sur le terrain impose aux parties concernées en République populaire démocratique de Corée de donner la priorité aux intérêts de la population et de prendre des mesures pour alléger ses souffrances, notamment en autorisant l'ONU et les organisations humanitaires à revenir dans le pays pour fournir une aide humanitaire.

Enfin, le Conseil de sécurité a toujours été plus efficace dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales lorsqu'il était uni, notamment sur la question

de la péninsule coréenne, en adoptant une position unie pour mettre un terme à la quête illégale d'armes nucléaires par la République populaire démocratique de Corée. Les Émirats arabes unis sont tout à fait disposés à examiner les moyens de rapprocher les positions sur ce dossier afin de permettre au Conseil de jouer le rôle qui est le sien dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

M^{me} Kesse Antwi (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Sous-Secrétaire général, M. Khaled Khiari, de l'exposé fort utile qu'il a présenté au Conseil de sécurité. Nous saluons la participation des représentants de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée, et attendons avec intérêt leurs interventions.

Conformément à la position du Ghana sur le programme d'armes nucléaires et de technologies balistiques de la République populaire démocratique de Corée, nous déplorons vivement la deuxième tentative de lancement d'un satellite militaire effectuée par ce pays en l'espace de trois mois. Ce lancement, qui a fait intervenir des technologies liées au programme de missiles balistiques intercontinentaux, viole de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité interdisant tout tir recourant à des technologies balistiques. Nous demandons à la République populaire démocratique de Corée de renoncer à ses ambitions à long terme de se doter d'une capacité d'armement nucléaire et de donner suite à l'appel de la communauté internationale, ainsi qu'à l'offre inconditionnelle des États-Unis d'engager un dialogue pour répondre aux préoccupations interdépendantes que suscite le différend relatif à la péninsule coréenne.

Dans le même temps, nous exhortons vivement la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de tout nouveau tir recourant à la technologie des missiles balistiques, ainsi qu'à s'acquitter des obligations internationales que lui imposent les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La solution envisagée et acceptable aux problèmes de la péninsule coréenne ne peut inclure un État doté de capacités nucléaires, ni l'éventualité d'une course aux armements nucléaires dans la région.

C'est pourquoi nous soulignons la nécessité de renouer un dialogue constructif et crédible entre les parties concernées et la République populaire démocratique de Corée afin de trouver une solution durable, globale et pacifique aux problèmes de la péninsule coréenne, d'une manière qui tienne compte des préoccupations en matière de sécurité régionale et mondiale ainsi que des préoccupations des parties.

Nous avons la responsabilité d'éloigner la région de la catastrophe vers laquelle elle se dirige et de préserver la paix et la vie dans la péninsule. En tant que membre fondateur du Mouvement des pays non alignés, le Ghana espère que le dénouement de la situation dans la péninsule coréenne contribuera à l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) :

Je tiens tout d'abord à remercier le Sous-Secrétaire général, M. Khaled Khiari, de son exposé.

Nous saluons la présence des Représentants permanents de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée dans la salle.

Le Mozambique se fait l'écho des préoccupations exprimées par les autres membres du Conseil de sécurité à la lumière du récent tir de missile effectué par la République populaire démocratique de Corée. Nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée de respecter les résolutions du Conseil de sécurité et d'y adhérer, ainsi que de s'engager à nouveau en faveur de la dénucléarisation et d'un règlement pacifique de la crise qui perdure dans la péninsule coréenne. Nous appelons tous les acteurs concernés par la question de la non-prolifération dans la péninsule coréenne à agir avec la plus grande responsabilité. Il est impératif d'éviter tout acte unilatéral susceptible de saper le climat de détente déjà fragile qui règne dans la région.

Il est clair que les tensions persistantes dans la péninsule coréenne risquent de mettre en péril le maintien de la paix et de la sécurité internationales dans la région et dans le monde entier, à l'heure où des défis complexes apparaissent et se multiplient. Par conséquent, le Mozambique appelle tous les membres du Conseil de sécurité à réfléchir aux meilleures mesures à prendre pour parvenir à la paix et à l'harmonie dans la péninsule coréenne et dans la région et pour éviter que la force ne soit de nouveau employée ou que toute autre mesure de représailles ne soit à nouveau prise. Nous devons intensifier nos échanges diplomatiques et saisir toutes les occasions qui se présentent pour faire en sorte que toutes les parties renouent un dialogue constructif et acceptent les importants bons offices de la communauté internationale.

Le Mozambique réaffirme sa conviction que tous les moyens pacifiques de rechercher des solutions pacifiques aux tensions dans la péninsule coréenne n'ont pas encore été épuisés. Il incombe au premier chef au Conseil de contribuer à la paix et à la sécurité internationales par tous les moyens pacifiques possibles. Par conséquent, le

Conseil ne doit épargner aucun effort pour exhorter les parties à s'engager sur la meilleure voie vers la paix, et doit leur recommander de le faire. Nous appelons le Conseil, qui a la responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationales, à ne pas se montrer hésitant dans sa quête d'une solution permanente à cette grave menace pour la paix et la prospérité de la péninsule coréenne et de la région.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La présente séance illustre une fois de plus, ce mois-ci, l'approche éhontée de la présidence américaine du Conseil de sécurité, qui utilise son siège au Conseil pour servir ses intérêts politiques étroits et égoïstes. Alors que la présidence du Conseil a demandé la tenue d'une séance d'information publique sur la République populaire démocratique de Corée à titre national, avec l'Albanie, l'Équateur, la France, le Japon et Malte, elle n'a pas pris la peine d'organiser ne serait-ce qu'un semblant de consultations entre les membres du Conseil sur la nécessité d'un tel débat et sur son format. Ce sont ces pays qui ont demandé la tenue de cette séance et ils l'ont immédiatement programmée eux-mêmes. Ce faisant, les États-Unis montrent qu'ils ne se soucient pas le moins du monde de l'opinion des autres membres du Conseil. De toute évidence, l'organisation de la séance d'aujourd'hui n'est rien d'autre qu'une tentative cynique et hypocrite des États-Unis et de leurs alliés d'accroître la pression sur Pyongyang et de détourner notre attention des actes de surenchère irresponsables de Washington et de ses alliés dans la région, qui sont la véritable source des menaces pesant sur la paix et la sécurité internationales. Dans le même temps, comme à son habitude, Washington rejette hypocritement la faute sur les autres, tout en refusant de reconnaître sa responsabilité dans l'escalade de la situation en Asie du Nord-Est. Comme la femme de César, les États-Unis sont bien entendu au-dessus de tout soupçon.

Nous sommes surpris par le fait que le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khiari, n'a pas évoqué une seule fois dans son exposé les activités militaires destructrices des États-Unis, de la République de Corée et du Japon en Asie du Nord-Est. Nous regrettons qu'un aspect aussi important ait été complètement mis de côté par le Secrétariat, qui doit adopter une position impartiale et objective. La Russie s'est toujours opposée à toute activité militaire qui met en péril la sécurité de la péninsule coréenne et de ses voisins. De leur côté, Washington et Tokyo, ainsi que Séoul, enveniment régulièrement la situation autour de la péninsule. C'est notamment ce que visent les exercices militaires régionaux des alliés, dans le cadre de leur

concept de dissuasion dite élargie de la République populaire démocratique de Corée, dont l'ampleur ne cesse de croître. Il s'agit d'une approche manifestement provocatrice, qui compromet encore davantage les perspectives de dialogue, pourtant essentiel au renforcement de la sécurité régionale.

N'oublions pas la série de manoeuvres aériennes américano-sud-coréennes effectuées en juin dernier par des avions de chasse et des bombardiers stratégiques américains, ni la présence d'un sous-marin à propulsion nucléaire américain à proximité de la péninsule coréenne. Les tentatives des États-Unis et de leurs alliés de créer de nouvelles « lignes de démarcation » dans la région pour plaire à Washington en nouant des alliances étroites, ainsi que les projets de déplacement d'une partie de l'infrastructure militaire de l'OTAN dans la région, ont des répercussions extrêmement négatives sur la situation. Les signaux contradictoires envoyés par les alliés des États-Unis en Asie du Nord-Est, à savoir Tokyo et Séoul, concernant le prétendu renforcement de la coopération avec Washington dans le domaine nucléaire suscitent également des inquiétudes, car ils pourraient facilement être interprétés comme signifiant que des armes nucléaires américaines pourraient être déployées sur le territoire de ces pays et qu'ils pourraient mettre au point leurs propres armes nucléaires.

Certains membres du Conseil ont cherché à passer tous ces facteurs sous silence, alors qu'ils sont, en fin de compte, les principales raisons de la détérioration de la situation dans la région. Toutes les délégations ici présentes en sont bien conscientes, mais rien n'a été fait pour améliorer la situation. Nous constatons que la pression exercée sur Pyongyang ne se limite pas à une activité purement militaire. Malheureusement, le Conseil de sécurité est également utilisé à cette fin. L'organisation, la semaine dernière, d'une séance sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée (voir S/PV.9398), absolument inutile d'un point de vue pratique, en est une preuve supplémentaire. Pour promouvoir leurs intérêts tendancieux, les organisateurs de la séance ont fait fi du mandat du Conseil, qui n'est pas chargé de traiter des questions relatives aux droits humains.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les tensions en Asie du Nord-Est, ainsi que dans l'ensemble de la région de l'Asie et du Pacifique, ne fassent qu'augmenter. Nous tenons à rappeler que les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité prescrivent la recherche de moyens de parvenir à un règlement politique et diplomatique

de la situation dans la péninsule coréenne. L'évolution récente de la situation concernant la péninsule soulignent la nécessité d'une désescalade immédiate, de la fin des provocations et d'un retour aux négociations. À cet égard, nous appelons une nouvelle fois l'attention des membres du Conseil sur le fait que le plan d'action russo-chinois pour un règlement global de la situation dans la péninsule coréenne, qui prévoit des mesures concrètes dans tous les domaines problématiques, reste sur la table. Il ne fait aucun doute que sa mise en œuvre nécessitera l'instauration d'un dialogue fondé sur le respect mutuel et la prise en compte des préoccupations et des droits légitimes de tous les États concernés, y compris, bien entendu, la République populaire démocratique de Corée. Cependant, à ce stade, nous observons une réticence à agir en ce sens, en raison des positions des différents membres du Conseil, qui continuent, dans leurs déclarations, à accorder peu d'attention à la recherche de solutions réalistes aux problèmes en cascade que connaît la sous-région.

Le projet de résolution politico-humanitaire russo-chinois reste également d'actualité. Il ne fait aucun doute que son adoption éventuelle serait bien plus bénéfique que les mesures a priori sans issue telles que la diabolisation de Pyongyang et la politique inhumaine qui consiste à accroître la pression des sanctions. Nous sommes convaincus que la politique de restrictions sévères n'a plus de raison d'être depuis longtemps. Elle est fondamentalement en contradiction avec les efforts de rétablissement de la confiance, ce qui doit être la principale préoccupation du Conseil de sécurité. Nous pensons qu'en réalité, le Conseil pourra surmonter ce problème urgent si tous les membres sont prêts à travailler de manière impartiale, en faisant face aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales et en tenant compte de tous les facteurs connexes, plutôt que de continuer à réciter aveuglément des clichés de propagande éculés.

Comme toujours, nous sommes prêts, pour notre part, à participer à des discussions constructives et de fond sur les moyens de s'attaquer concrètement à l'ensemble des problèmes de la péninsule coréenne, et nous encourageons les autres membres du Conseil à faire de même.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khaled Khiari, de son exposé. Je salue la participation des Représentants permanents de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée à la présente séance.

Depuis quelque temps, les tensions dans la péninsule coréenne s'intensifient. La République populaire démocratique de Corée a procédé à de nombreux tirs, et certaines parties, dont les États-Unis, ont poursuivi leurs activités militaires. Cette situation est inquiétante et la Chine voudrait l'éviter. Bien que, comme d'habitude, les pays concernés tentent de rejeter entièrement la faute sur la République populaire démocratique de Corée, il convient de souligner que les récents tirs qu'elle a effectués sont étroitement liés aux activités militaires de ces pays. La République populaire démocratique de Corée a fait preuve de retenue au début de cette année et a appelé à maintes reprises à mettre fin aux actes hostiles, mais ses appels n'ont pas été pris au sérieux. Je ne dis pas tout cela pour imputer la responsabilité de la détérioration de la situation à une seule partie en particulier, mais plutôt pour encourager les parties concernées à adopter une approche rationnelle et équilibrée. Face aux tensions actuelles dans la péninsule, les parties concernées doivent se poser les questions suivantes : où avons-nous échoué ? Quelle est la prochaine étape ? Que doit faire le Conseil de sécurité ?

Premièrement, la question de la péninsule ne se limite pas simplement à un problème de programmes nucléaires et de missiles. Il s'agit essentiellement d'une question de politique et de sécurité, héritée de la guerre froide. Le manque de confiance mutuelle et l'absence d'un mécanisme de paix sont au cœur de ce problème. La vraie question est de savoir si nous voulons la guerre ou la paix.

Les États-Unis mènent depuis longtemps une politique hostile à l'égard de la République populaire démocratique de Corée et continuent d'exercer des pressions sur ce pays, qui se sent par conséquent de moins en moins en sécurité. Le mois dernier, après une longue absence de 40 ans, un sous-marin nucléaire stratégique américain a été aperçu dans la péninsule. La semaine dernière, les États-Unis, qui assument la présidence du Conseil de sécurité, ont insisté pour programmer une séance afin d'examiner la situation relative aux droits humains en République populaire démocratique de Corée (voir S/PV.9398). En ce moment même, l'exercice militaire conjoint des États-Unis et de leurs alliés, Ulchi Freedom Shield, bat son plein. Ces actes ne contribueront pas à renforcer la confiance mutuelle ou à promouvoir la mise en place d'un mécanisme de paix sur la péninsule. Ils ne feront qu'exacerber les tensions et accroître le risque d'affrontements et de conflits, et pourraient même, au final, conduire à la guerre.

Deuxièmement, le règlement définitif de la question de la péninsule dépend d'échanges rationnels entre

les principaux pays concernés et d'un environnement régional favorable. Si on examine l'histoire de la question de la péninsule, l'on comprend aisément que les efforts diplomatiques relatifs à cette question ne peuvent être efficaces que si les principaux pays de la région entretiennent des relations globalement stables et coopératives. Ces dernières années, certains pays ont utilisé la question de la péninsule comme prétexte pour provoquer des tensions, intégrer la péninsule dans une stratégie indo-pacifique, renforcer des alliances et des partenariats et accroître considérablement leur présence militaire dans la région, mettant ainsi gravement en péril les intérêts stratégiques de la péninsule et des pays voisins en matière de sécurité. De telles pratiques sont imprégnées de la mentalité de la guerre froide, provoquent des affrontements entre blocs, sapent la confiance mutuelle entre les parties, ne font que servir les intérêts géopolitiques des pays concernés et compromettent l'objectif de maintenir la paix et la stabilité sur la péninsule et de faire avancer sa dénucléarisation.

Troisièmement, le dialogue et la négociation sont le seul moyen d'aider la péninsule à régler le dilemme de la sécurité. Au fil des ans, les efforts diplomatiques ont parfois redonné de l'espoir à la péninsule. La République populaire démocratique de Corée a également pris une série de mesures en faveur de la dénucléarisation. Toutefois, en raison des changements répétés de la politique de l'un des pays concernés, de son incapacité à respecter le principe de réciprocité et les engagements pris dans le cadre des dialogues, les occasions qui auraient permis de régler ce problème n'ont pas été saisies. Par conséquent, la situation sur la péninsule est de plus en plus complexe et tendue. Dans les circonstances actuelles, toutes les parties doivent faire preuve de retenue et rester calmes, éviter les provocations mutuelles et faire davantage en faveur de la reprise du dialogue et de la paix et de la stabilité.

Quatrièmement, le Conseil de sécurité doit jouer un rôle constructif pour apaiser les tensions et favoriser un règlement politique. Le projet de résolution sur la République populaire démocratique de Corée, proposé conjointement par la Chine et la Russie au Conseil, a pour but de mobiliser la bonne volonté et d'envoyer des signes positifs en faveur d'un règlement politique de la question de la péninsule. Malheureusement, les pays concernés ont choisi de faire abstraction des propositions raisonnables de la Chine, de la Russie et d'autres pays et sont obsédés par le pouvoir magique des sanctions et des pressions. Dans la déclaration qu'elle vient de faire, la représentante des États-Unis a lancé des accusations sans fondement en ce qui concerne les positions de la Chine et de la Russie sur la question de la péninsule. Dans la situation

actuelle, le Conseil a besoin d'unité, et non de division ou d'antagonisme. Ses actions doivent être constructives et ne pas entraver le règlement politique de la question de la péninsule. Les pays concernés ne doivent pas utiliser la plateforme du Conseil pour exacerber les tensions et envenimer la situation, mais plutôt pour présenter des recommandations et des propositions concrètes afin de répondre aux préoccupations légitimes de la République populaire démocratique de Corée, et pour s'employer à créer les conditions propices à une reprise du dialogue.

Pour conclure, je tiens à réaffirmer que la position de la Chine demeure la même, c'est-à-dire qu'elle reste attachée à la paix et à la stabilité de la péninsule coréenne, à sa dénucléarisation et à la recherche de solutions par le dialogue et les consultations. Nous sommes prêts à maintenir une communication étroite avec les parties concernées et à jouer un rôle constructif dans la recherche d'une solution politique à la question de la péninsule et dans la réalisation d'une paix et d'une stabilité durables en Asie du Nord-Est.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une autre déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Nous rejetons les affirmations fallacieuses de la Russie et de la Chine selon lesquelles les États-Unis agissent de manière hostile. Les exercices militaires auxquels procèdent les États-Unis avec leurs alliés relèvent de la routine ; ils sont légaux et revêtent un caractère défensif. Et contrairement aux tirs de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée, ils ne sont pas interdits par les résolutions du Conseil de sécurité.

À titre de rappel, la République populaire démocratique de Corée avait effectué six tirs de missiles balistiques intercontinentaux en 2022 avant que les États-Unis et la République de Corée ne reprennent leurs exercices à grande échelle en août de la même année.

Je voudrais rappeler ce que j'ai dit dans ma déclaration. Nous devons prêter attention aux déclarations des autres membres du Conseil. Treize des 15 pays membres du Conseil demandent que la République populaire démocratique de Corée cesse de mettre au point des armes nucléaires. Treize pays sur 15 demandent qu'elle arrête ses essais. Et 13 pays sur 15 appellent à l'unité du Conseil. Ces 13 pays ne sont pas responsables de l'absence d'unité au sein du Conseil. C'est à cause des deux autres pays. Et je m'associe à l'appel en faveur de l'unité au sein du Conseil.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Le représentant de la Chine a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Nous allons écouter également les déclarations de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée. Aussi, je serai bref, Madame la Présidente, mais je souhaite répondre rapidement à votre déclaration.

Comme je viens de le souligner dans ma déclaration, certains pays ont l'habitude de pointer la République populaire démocratique de Corée du doigt, alors que cela n'est pas conforme aux faits. Les tirs effectués par la République populaire démocratique de Corée sont étroitement liés aux exercices militaires intenses des États-Unis et de leurs alliés. Ces exercices militaires conjoints ne sont pas des exercices légitimes, de routine et qui revêtent un caractère défensif, comme vient de l'affirmer à tort la représentante des États-Unis. Ce n'est pas si simple. L'ampleur et la fréquence de ces exercices ont récemment atteint un niveau record. Les États-Unis et leurs alliés ont même déployé des bombardiers stratégiques et des sous-marins nucléaires dans la péninsule lors de ces exercices. Comment le dialogue peut-il reprendre dans de telles circonstances, alors que les États-Unis, tout en prétendant vouloir s'engager dans un dialogue sans conditions préalables, continuent dans les faits à renforcer la pression et les sanctions ?

Nous appelons tous à l'unité du Conseil de sécurité. Il va de soi que la Chine souhaite que le Conseil soit uni. Cependant, l'unité du Conseil requiert les efforts de toutes les parties. La Chine est prête à maintenir une communication étroite avec les parties concernées et à fournir des efforts constructifs à cet égard.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Song Kim (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Le lancement du satellite relève de l'exercice du droit légitime d'un État indépendant et souverain, qui est clairement reconnu par le droit international.

La République populaire démocratique de Corée a émis des avertissements de navigation préalables pour garantir la transparence du lancement du satellite, ainsi que la sécurité des navires et des aéronefs. En outre, le

lancement du satellite n'a pas porté atteinte à la sécurité du pays voisin.

Comme nous l'avons dit clairement à maintes reprises, le lancement du satellite de reconnaissance relève de l'exercice du droit naturel à la légitime défense. Il a pour but de dissuader les actes militaires hostiles de plus en plus nombreux des États-Unis et de leurs partisans. Dans le même temps, ce lancement vise à renforcer nos capacités de légitime défense.

Nonobstant ce qui précède, le Conseil de sécurité a convoqué une séance, au titre d'un point distinct de l'ordre du jour, pour réprover le lancement de notre satellite, en violation du mandat de maintien de la paix et de la sécurité internationales qui lui a été confié, s'exposant ainsi à un déshonneur plus important et ternissant sa réputation. La République populaire démocratique de Corée met en garde contre la pratique irrégulière suivie par le Conseil de sécurité, qui consiste à déclarer illégal notre droit légitime à procéder au lancement d'un satellite ; nous la condamnons avec la plus grande fermeté.

À l'heure où l'exploitation des ressources spatiales fait l'objet d'une concurrence féroce entre les puissances nationales, le fait que le Conseil de sécurité ne remette en cause que le lancement d'un satellite par la République populaire démocratique de Corée, établissant à cette fin une fausse équivalence entre un lanceur de satellite et un missile balistique intercontinental, ne peut que déshonorer l'ONU, qui représente 193 États Membres.

Demander à la République populaire démocratique de Corée de respecter les résolutions illégales du Conseil de sécurité, réduit à être l'outil dont se servent les États-Unis pour mettre en œuvre leur stratégie agressive d'hégémonie mondiale, c'est exiger de manière malhonorable que tous les droits souverains soient concédés à cette partie belligérante que sont les États-Unis. La République populaire démocratique de Corée n'a jamais reconnu les résolutions du Conseil de sécurité qui portent atteinte aux droits d'un État souverain, et elle ne se considérera jamais liée par de telles résolutions.

En ce qui concerne l'argument insensé avancé par les États-Unis selon lequel, pour notre lancement de satellite, nous avons recouru à des technologies directement associées à un programme de missiles balistiques intercontinentaux, l'idée que la République populaire démocratique de Corée chercherait constamment à mettre au point la technologie des missiles balistiques intercontinentaux par le biais de lancements de satellites est absurde étant donné qu'elle dispose déjà d'un arsenal de missiles

balistiques intercontinentaux. Personne ne peut nier, même à l'heure actuelle, que les États-Unis et les gangsters militaires de la République de Corée sont en train de transformer la péninsule coréenne en une zone qui risque de connaître une guerre thermonucléaire majeure, tout en réclamant un changement de régime en République populaire démocratique de Corée et en participant à l'exercice militaire conjoint à grande échelle Ulchi Freedom Shield, qui simule des frappes nucléaires préventives sur notre État. Les peuples du monde entier sont témoins de la dure réalité : les moyens de reconnaissance stratégique des États-Unis, qu'ils prétendent dotés de technologies de pointe, volent fréquemment dans le ciel au-dessus des eaux entourant notre territoire dans le but de repérer, de confirmer et de surveiller des cibles en vue de mener des frappes préventives. Alors, je demande : quel pays resterait les bras croisés alors qu'une autre partie, techniquement belligérante, menace gravement sa sécurité ?

Le Conseil de sécurité doit bien comprendre que ses actions injustes, partiales et irresponsables conduisent aujourd'hui la péninsule coréenne et l'Asie du Nord-Est vers la catastrophe. S'il entend réellement contribuer à la paix et à la sécurité dans la péninsule coréenne, le Conseil de sécurité doit remettre en question les manœuvres des États-Unis et de leurs partisans, qui mènent des exercices de guerre nucléaire à grande échelle, mobilisant plusieurs centaines de milliers de soldats et toutes sortes d'armes offensives sophistiquées, et menaçant ainsi toute la région Asie-Pacifique, y compris l'Asie du Nord-Est. Le Conseil doit également condamner l'odieux crime contre l'humanité commis par le Japon qui, en décidant de rejeter dans l'océan Pacifique de l'eau contaminée par des matières nucléaires et contenant une grande quantité de matières radioactives, compromettra gravement la sûreté et la sécurité de l'humanité et du milieu marin.

Plus les États-Unis et leurs partisans multiplient les pressions hostiles et les menaces militaires contre la République populaire démocratique de Corée, plus cette dernière exercera avec vigueur, courage et sans faille ses droits légitimes d'État souverain, en procédant, entre autres, à des lancements de satellites de reconnaissance militaire pour protéger sa souveraineté et ses intérêts en matière de sécurité.

Enfin, la communauté internationale doit être vigilante et s'élever contre les graves et dangereuses tentatives arbitraires et illégales des États-Unis et de leurs partisans visant à empêcher la République populaire démocratique de Corée d'exercer ses droits souverains.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

M. Joonkook Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance publique d'information du Conseil de sécurité. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

La République de Corée condamne dans les termes les plus énergiques le lancement, le 24 août (heure locale) par la République populaire démocratique de Corée, d'un prétendu satellite de reconnaissance, ce qui constitue une violation flagrante de multiples résolutions du Conseil de sécurité. Tout tir ayant recours à la technologie des missiles balistiques, qu'il soit réussi ou non et quelle que soit la charge utile qu'il transporte, peut contribuer à la mise au point de cette technologie. C'est pourquoi, avant 2017, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité, sans abstention ni opposition, un grand nombre de résolutions interdisant à la République populaire démocratique de Corée de procéder à tout lancement recourant à la technologie des missiles balistiques. Le lancement du 24 août montre clairement à quel point la République populaire démocratique de Corée traite systématiquement par le mépris les décisions solennelles du Conseil, que tous les États Membres de l'Organisation sont convenus d'accepter et d'appliquer, conformément à l'Article 25 de la Charte des Nations Unies.

Il y a tout juste une semaine, le Conseil de sécurité a tenu une séance publique sur la situation des droits humains en République populaire démocratique de Corée (voir S/PV.9398). Aujourd'hui se tient une autre séance du Conseil de sécurité sur la République populaire démocratique de Corée, portant cette fois sur un lancement recourant à la technologie des missiles balistiques. Pris ensemble, ces deux points de l'ordre du jour reflètent bien l'essence même de la question de la République populaire démocratique de Corée. Une approche holistique est nécessaire pour mieux comprendre la véritable nature de ces points de l'ordre du jour, pour les traiter ensuite de manière efficace.

Le père de l'actuel dirigeant de la République populaire démocratique de Corée a dit un jour, en 2000, que le lancement d'un satellite coûtait environ 300 millions de dollars. Selon cette estimation, la République populaire démocratique de Corée dépensera près d'un milliard de dollars en satellites d'ici la fin de l'année si elle procède à un troisième lancement de son prétendu satellite en octobre, comme elle l'a annoncé il y a deux jours. Si l'on ajoute à cela tous les tirs de missiles effectués par la Corée

du Nord cette année, le montant total dépasse largement le milliard de dollars.

Il y a quelques jours, le plus haut dirigeant de la République populaire démocratique de Corée aurait réprimandé son propre Premier Ministre et d'autres hauts fonctionnaires pour leur gestion irresponsable des récentes inondations qui ont touché des terres agricoles. Pourtant, leurs maigres ressources continuent d'être détournées vers la mise au point d'armes de destruction massive. Ces ressources auraient été mieux utilisées si elles avaient servi à répondre aux besoins humanitaires de sa population sous-alimentée et à lui venir en aide, ce que la Corée du Nord n'a de nouveau pas fait avec ce lancement.

La République populaire démocratique de Corée est le seul pays à avoir effectué un essai nucléaire au XXI^e siècle. C'est également le seul pays à avoir adhéré au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires pour ensuite mettre au point au vu et au su de tous des armes nucléaires, au mépris des obligations qui lui incombent en vertu du Traité. C'est aussi la seule nation qui prend expressément pour cible des pays particuliers en continuant à procéder à des essais de différents types de missiles balistiques, y compris des missiles balistiques intercontinentaux. En outre, la République populaire démocratique de Corée est le seul pays au monde qui continue à développer des programmes d'armes nucléaires et de missiles tout en négligeant de manière éhontée les souffrances considérables de son propre peuple. Je n'ai pas besoin de rappeler au Conseil de sécurité que la République populaire démocratique de Corée finance ses programmes d'armes de destruction massive par des activités illégales, telles que des cyberactivités malveillantes, notamment le piratage et le vol sur les marchés des cryptomonnaies, et le travail forcé de personnes envoyées à l'étranger pour y être exploitées.

Nous avons constaté ces derniers jours qu'après un long confinement, la République populaire démocratique de Corée avait rouvert ses frontières. Le trafic ferroviaire et maritime augmente lentement, et plusieurs vols commerciaux nord-coréens reliant Beijing à Pyongyang ont décollé pour la première fois depuis trois ans.

Au vu de ces faits nouveaux, il ne devrait plus y avoir d'excuse pour ne pas rapatrier tous les travailleurs de la République populaire démocratique de Corée relevant de la juridiction d'autres États Membres, comme le prévoit le paragraphe 8 de la résolution 2397 (2017). Tous ces travailleurs auraient dû être rapatriés avant la fin de l'année 2019, mais des dizaines de milliers d'entre eux se

trouvent toujours à l'étranger. Ils doivent tous être rapatriés sans délai.

Il est regrettable que certains membres du Conseil confondent encore la cause et les effets de la situation dans la péninsule coréenne. Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, la République populaire démocratique de Corée met au point, depuis plus de 30 ans et selon ses propres règles, un programme nucléaire et balistique illégal. Il est étonnant de voir certaines délégations répéter la fausse affirmation de la République populaire démocratique de Corée selon laquelle la cause première est la soi-disant politique hostile de la République de Corée et des États-Unis. Cela n'est pas vrai. La République de Corée et les États-Unis n'ont cessé de donner sous diverses formes de nombreuses garanties de sécurité à la République populaire démocratique de Corée. Les menaces de plus en plus nombreuses de Pyongyang sont la raison même pour laquelle nous renforçons notre coopération avec les États-Unis en matière de dissuasion élargie, et non l'inverse.

Il est de notre devoir, en tant que Gouvernement responsable, de protéger la vie et la sécurité de notre peuple des menaces de plus en plus grandes posées par la République populaire démocratique de Corée en maintenant une posture combinée de défense et de dissuasion robuste. Comme indiqué la semaine dernière dans les principes de Camp David, la République de Corée, les États-Unis et le Japon resteront attachés à la dénucléarisation complète de la République populaire démocratique de Corée ainsi qu'au dialogue et à la diplomatie sans conditions préalables.

Dans les circonstances actuelles, la condamnation unanime de la communauté internationale et la mise en œuvre fidèle de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité par l'ensemble des États Membres de l'ONU sont les seuls moyens de faire pression sur Pyongyang pour qu'il reconsidère son comportement et sa politique malavisés.

Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à cesser ses actes de provocation, qui mettent en danger non seulement le monde, mais aussi le pays lui-même, et à répondre positivement à notre appel au dialogue.

Notre action commune est essentielle pour désamorcer les tensions dans la péninsule coréenne et modifier la trajectoire de la République populaire démocratique de Corée.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant du Japon a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Le représentant de la République populaire démocratique de Corée a fait référence à l'eau traitée par le Système avancé de traitement des liquides. Bien que je ne voie pas la pertinence de cet argument par rapport au sujet d'aujourd'hui, je tiens à préciser que cette question ne doit pas faire l'objet d'un débat politique. Nous ne pouvons accepter aucune allégation sans fondement ni preuve scientifique. Le Japon demeure pleinement engagé à respecter le principe de transparence en fournissant des informations fondées sur des preuves scientifiques.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant de la Chine a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je n'avais pas l'intention de faire une nouvelle déclaration, mais le représentant du Japon vient de faire référence à une question sur laquelle je voudrais expliquer notre position.

La Chine est fermement opposée aux mesures unilatérales prises par le Gouvernement japonais, au mépris des objections de la communauté internationale et de l'opinion publique, visant à rejeter dans l'océan de l'eau contaminée par des matières nucléaires, exposant ainsi le monde entier au risque de contamination nucléaire. Il n'existe aucun précédent de déversement délibéré en mer d'eau contaminée par des matières nucléaires, ni de norme internationalement reconnue pour son élimination. De vives inquiétudes ont été exprimées depuis longtemps quant aux répercussions du rejet de cette eau contaminée sur la sécurité alimentaire, la santé humaine et l'environnement maritime.

La légitimité et la légalité de ces actes ont été largement remises en question. Nous demandons instamment au Gouvernement japonais de revenir sur sa décision erronée, d'arrêter immédiatement les opérations de rejet de cette eau contaminée dans la mer, d'engager un dialogue sincère avec les parties prenantes et les pays concernés et d'éliminer cette eau contaminée par des matières nucléaires d'une manière responsable.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant de la République populaire démocratique de Corée a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration. Je la lui donne.

M. Song Kim (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais prendre de

nouveau la parole pour corriger certains points soulevés par la délégation japonaise.

Le déversement regrettable d'eau polluée par des matières nucléaires dans l'océan est directement lié au mandat du Conseil de sécurité. Il s'agit clairement d'un acte criminel qui détruit le milieu marin et menace l'existence de l'humanité. Cela témoigne de l'attitude hypocrite et fourbe du Japon, qui parle d'un monde dénucléarisé.

Dans la mesure où il a été scientifiquement prouvé que la soi-disant « eau propre » filtrée par le Système avancé de traitement des liquides contient encore une grande quantité de matières radioactives, le déversement épouvantable de cette eau dans l'océan est absolument inacceptable. Dans l'intérêt de la sécurité et de l'avenir de l'humanité, le Japon doit immédiatement revenir sur sa décision de rejeter dans l'océan de l'eau polluée par des matières nucléaires.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant du Japon a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence de me donner la parole.

Dans leurs observations, nos collègues chinois et le représentant de la République populaire démocratique de Corée utilisent des expressions comme « eau contaminée » et « menace pour le système écologique ». Je pense que lorsqu'ils parlent d'« eau contaminée », ils doivent être clairs quant au fondement scientifique. Pourquoi l'eau est-elle contaminée ? Est-ce parce que l'eau rejetée par le Japon contient plus de nucléides que la quantité admise par les normes et règles internationales ? Est-ce parce que l'eau rejetée par le Japon contient plus de nucléides que dans d'autres régions du monde ?

C'est très technique, je ne veux donc pas entrer dans les détails, mais je dois préciser que l'eau traitée par le Système avancé de traitement des liquides est suffisamment purifiée pour que la concentration de matières radioactives autres que le tritium soit inférieure aux normes réglementaires. L'eau est ensuite diluée plus de 100 fois avant d'être progressivement rejetée dans la mer. Après dilution, l'eau rejetée est nettement inférieure à la norme réglementaire, y compris en ce qui concerne le tritium, et au-delà de trois kilomètres de la centrale, la concentration de tritium et des autres nucléides est la même que celle que l'on trouve déjà dans l'eau de mer.

La séance est levée à 16 h 40.